



Montréal, le 8 juin 2015

DROUIN, LUCIE
111, CHEMIN DU GOLF
L'ASSOMPTION QC J0K 1G0

Avis de défaut de paiement

Madame,

Nous avons récemment été avisés par notre service de paiement en ligne que la transaction effectuée le 6 février 2015, pour un montant de 300,00\$, fait présentement l'objet d'une contestation par le ou la titulaire de la carte.

... Commentaire sur l'annulation de paiement ...

Par conséquent, nous suspendons immédiatement l'accès à vos cours ainsi que la correction de vos devoirs, si applicable. Vous pourrez poursuivre votre ou vos cours et vous éviter un échec lorsque vous aurez payé le montant en souffrance, somme qui comprend des frais d'administration de 25\$. Même si vous prenez la décision de ne plus poursuivre votre ou vos cours, le Cégep à distance se réserve le droit d'entamer les procédures qu'il jugera nécessaires afin de recouvrer la somme due.

Pour plus de détails, veuillez consulter votre état de compte en ligne.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Le directeur adjoint
Service du cheminement et de l'organisation scolaires
Alexis Thibault